

Le 28 mai 2020

Chers parents et tuteurs légaux,

Pour faire suite à l'annonce du premier ministre Pallister de passer à la phase 2 de la réouverture de la Province, la Division scolaire franco-manitobaine a travaillé en collaboration avec le ministère de l'Éducation ainsi qu'avec le chef de la santé publique afin de vous présenter un plan quant à l'*utilisation limitée* des écoles en juin.

En tout premier lieu, il nous importe de vous rassurer que la sécurité de nos élèves, notre personnel et nos familles est primordiale et à cet égard, nous suivons les consignes de la santé publique : lavage des mains, distanciation de deux mètres et utilisation de l'outil de dépistage (<https://covid19.soinscommunsmb.ca/covid19/outil-de-depistage/>).

Le ministère a indiqué que les classes sont suspendues jusqu'à la fin juin. Donc pour le moment, nous continuons l'éducation à distance. Nous comprenons que ce mode d'éducation vous apporte des défis en tant que parents et nous en sommes désolés. Nous comprenons aussi que pour certaines familles, l'amas de travail est un réel défi. Si c'est le cas, veuillez svp en informer l'enseignante ou l'enseignant de votre ou vos enfants.

Le ministère a indiqué que les écoles seraient ouvertes pour une utilisation limitée aussi tôt que le 1<sup>er</sup> juin, tout en comprenant que chaque division scolaire ne sera pas en mesure d'ouvrir ses écoles à cette date précise. Il faut prendre en considération l'amas de travail à faire pour assurer la sécurité et la santé des élèves, ceci en un laps de temps très court. Ceci est encore plus vrai pour la DSFM puisque nous gérons un système provincial.

La DSFM a développé un plan de réouverture qu'il a soumis au ministère pour approbation :

**1<sup>er</sup> au 5 juin** : Les préparatifs sanitaires commenceront : nettoyage des écoles, configuration des salles de classe afin qu'elles respectent la distanciation de deux mètres entre les bureaux, pose de gel nettoyant, etc.

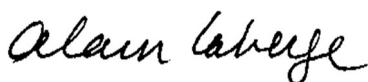
**8 au 12 juin (le transport ne sera pas fourni)** : Les rencontres individuelles sur invitation pourront débuter. Les enseignants seront appelés à classer et trier le matériel de la salle de classe qui contreviendrait à la règle de distanciation. **L'enseignement à distance prendra fin le 12 juin.**

**15 au 28 juin (le transport ne sera pas fourni)** : Les rencontres individuelles sur invitation continueront. Les enseignants rencontreront leurs élèves en sous-groupe de 4-5 élèves maximum à la fois; ceci pour respecter les règles de distanciation et les mesures de nettoyage. Pour faciliter des rencontres individuelles élèves/enseignant ou des rencontres enseignants/sous-groupes, chaque école créera un calendrier de visite pour éviter que nous dépassions la limite d'individus permis dans un lieu public (pour la DSFM, c'est 50 % d'occupation régulière). **L'attente du ministère de l'Éducation suggère que chaque élève puisse rencontrer ses enseignants au moins une fois d'ici la fin juin.**

L'objectif premier de ces rencontres est de permettre aux élèves de voir leurs enseignants une dernière fois afin de boucler l'année sur une note positive. C'est aussi un bon moment pour informer nos élèves des mesures de distanciation qui seront probablement obligatoires en septembre. Nos enseignants utiliseront aussi ces rencontres afin de compléter les profils d'élèves qui serviront à guider nos interventions pédagogiques en septembre.

Veuillez agréer, chers parents et tuteurs légaux, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général,



Alain Laberge  
AL/am